

Communiqué de presse

Création de L'ISNI Chalon-sur-Saône

(Institut Supérieur de la Navigation Intérieure)

L'utilisation croissante du fleuve (transport et tourisme), pour des raisons économiques mais aussi écologiques, se traduit par une évolution des emplois tant sur la plan quantitatif que qualitatif. Dans le cadre de son action dédiée à la valorisation et au développement économique de la navigation intérieure, l'Agence de Développement Economique de la Région de Chalon-sur-Saône (ADERC) a donc initié la création d'une formation en direction des utilisateurs du fleuve et des canaux.

Chalon-sur-Saône accueillera, à la rentrée universitaire 2010, une nouvelle section de l'Institut des Transports Internationaux (ITIP) sous la responsabilité administrative et pédagogique du CNAM en Bourgogne (Conservatoire National des Arts et Métiers). Cet institut est construit sur le même modèle que l'ISNI d'Elbeuf (Ingénierie Supérieure de la Navigation intérieure),

La formation, dispensée sur 2 ans, sera validée par un diplôme d'état (BAC +2) : «**Technicien supérieur du transport international et de la logistique portuaire, transport fluvial** ». Cette formation permet d'obtenir un titre professionnel inscrit au RNCP–niveau III.

Elle a pour spécificité de former :

- des logisticiens maîtrisant l'intermodalité et sachant intégrer le mode fluvial dans la problématique logistique des entreprises :
 - des responsables d'exploitation ou technico-commerciaux chez les auxiliaires de transport, dans les compagnies de navigation ou dans les ports fluviaux ou fluvio-maritimes
 - des responsables de transport chez les chargeurs
 - des agents de transit...
- aux métiers du tourisme fluvial (bateaux hôtels – bateaux promenade, chargés de promotion et de développement « tourisme et transport fluvial »...)
- des chefs d'entreprise de transport fluvial

Public concerné :

- des salariés en formation professionnelle continue
- des étudiants / auditeurs en formation initiale
- des demandeurs d'emploi

Le niveau scolaire d'accès requis est le BAC ou équivalent. Pour les professionnels, il faudra justifier de 3 années d'expérience dans le domaine des transports. La VAE peut aussi constituer un mode d'accès à cette formation.

La formation est dispensée sur 2 années universitaires découpées en 4 semestres, clôturés chacun par des contrôles d'acquis de connaissances. L'enseignement est structuré en unités d'enseignement conduisant à l'acquisition de crédits conformément la norme européenne.

- Semestre 1 : connaissance générale de l'entreprise et de l'environnement transport.
- Semestre 2 : la chaîne du transport international
- Semestre 3 : option logistique portuaire, transport fluvial
- Semestre 4 : stage en entreprise et mémoire

Le mémoire est soutenu devant un jury. L'étudiant bénéficie d'un tuteur pour l'accompagner tout au long de son stage ainsi que pour la rédaction et la présentation du mémoire.

L'ISNI Chalon, grâce aux soutiens financiers de nombreux partenaires, prêtera un ordinateur portable aux auditeurs les plus modestes.

Aux cours s'ajouteront des travaux pratiques par petits groupes :

- une initiation à la conduite fluviale sur un bateau-école
- une initiation au code de la navigation fluviale
- une formation aux premiers secours et une formation prévention incendie à l'Ecole Départementale des Sapeurs-Pompiers de Saône-et-Loire.

Les cours auront lieu au GRETA de Chalon-sur-Saône qui pourra assurer la restauration des auditeurs qui le désirent. Quant à l'hébergement, de nombreuses structures d'accueil existent sur la ville.

Ce diplôme étant un titre professionnel, les cours, exercices dirigés, travaux pratiques seront dispensés par des enseignants et des professionnels.

Les partenaires financiers pour la création de cette école sont :

Les collectivités territoriales :

- Le Conseil Régional de Bourgogne dans le cadre de sa compétence formation et celle du développement économique.
- Le Grand Chalon (Communauté d'Agglomération du Grand Chalon)

Les professionnels :

- la CNBA (Chambre Nationale de la Batellerie Artisanale)
- la Chambre de Commerce et d'Industrie de Saône et Loire

L'Etat :

- VNF (Voies Navigables de France)

L'aide et l'accompagnement de ces partenaires permettent de réduire le coût d'inscription des deux premières promotions à 2 000 € dans le cadre d'une convention de formation avec une entreprise, une OPCA ou un FONGECIF et à 500 € pour un auditeur en formation initiale.

Ouverture de l'école en septembre 2010

Pour tous renseignements et retrait de dossiers :

CNAM en BOURGOGNE
ISNI Chalon
2, rue Thomas Dumorey
71100 Chalon-sur-Saône
Tél : 03 85 48 54 08 ou 06 08 22 45 13
e-mail : cnamrolland@cnambourgogne.fr
cnamchalon@cnambourgogne.fr